

Conférence des Maires

Schéma de
Cohérence Territoriale
(SCoT)



9 novembre 2020



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch



Où en est-on?



Ce qui a déjà été fait

- ✓ Arrêté du périmètre
Arrêté inter-préfectoral du 19 octobre 2018
- ✓ Arrêté de prescription du SCoT
Arrêté conseil communautaire CCSB 11 avril 2019
- ✓ Recrutement d'une chargée de mission SCoT
En octobre 2019 - recrutement interne
- ✓ Lancement du MOS



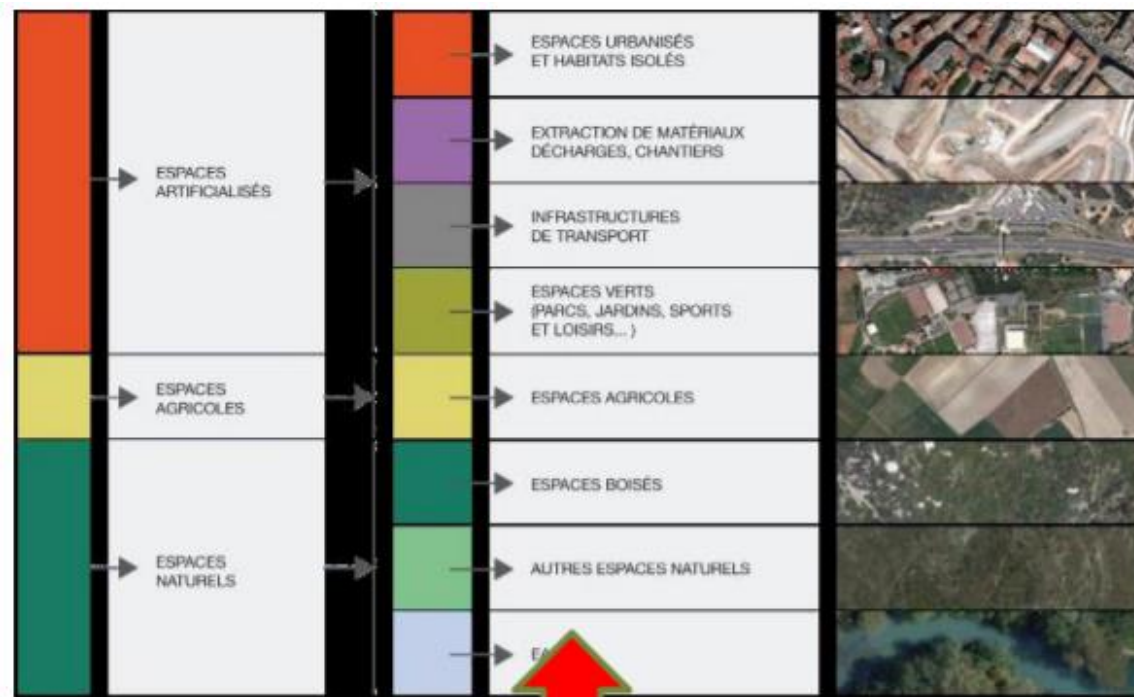
Lancement du projet MOS

Cartographie des Modes d'Occupation des Sols

- Un MOS c'est quoi?

C'est une cartographie complète décrivant l'organisation spatiale des différents types d'occupation physiques et/ou morphologiques du sol d'un territoire et ses spécificités locales à une période donnée (année/saison).

Le MOS en pratique



Cartographie MOS

Pourquoi un MOS?

- ❑ Outil adapté à nos besoins et personnalisable qui permettra de rendre « lisible » les complexités du territoire
- ❑ Couverture du territoire au service de la CCSB, des communes, des administrations, de la population...
Support d'information complémentaire et donnée de référence unique
- ❑ Outil support pour le SCoT, pour le Plan Climat, pour le Schéma de développement économique...

Le MOS du Sisteronais-Buëch, en pratique :

- ✓ Une cartographie à l'échelle du territoire qui répertorie ses caractéristiques
- ✓ Un projet estimé à 112 000€ financé à hauteur de 50% par le CRET (dans la limite de 56 000€)
- ✓ Le marché public est sur le point d'être lancé
- ✓ Temps de réalisation de l'outil : 10 mois

La gouvernance



Conférence des Maires du 9 novembre 2020 – SCoT



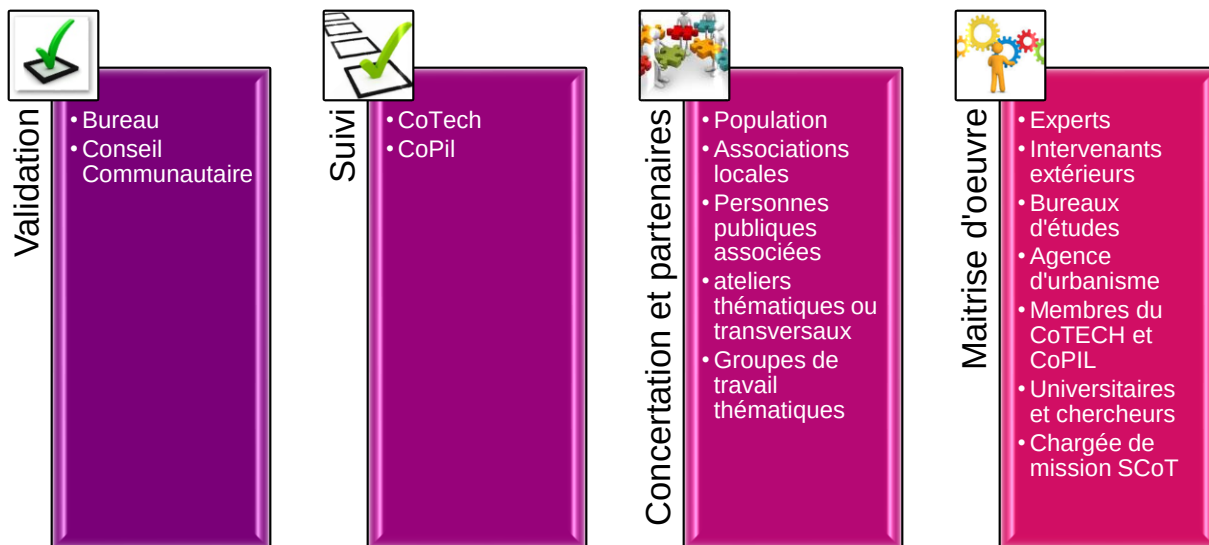
Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

La charte

La volonté de créer :

- une dynamique de concertation de la population et des élus
- des instances organisées

Pour un travail concerté, collaboratif, adapté aux besoins de la population et du territoire!



« La charte de gouvernance » devra être approuvée en conseil communautaire de décembre 2020

ZOOM sur le COPIL

Rôle du COPIL

- assurer le suivi politique régulier du projet,
- proposer les orientations,
- valider les différentes étapes du SCoT qui seront présentées au conseil communautaire,
- rendre les arbitrages courants au fur et à mesure de l'élaboration du projet.

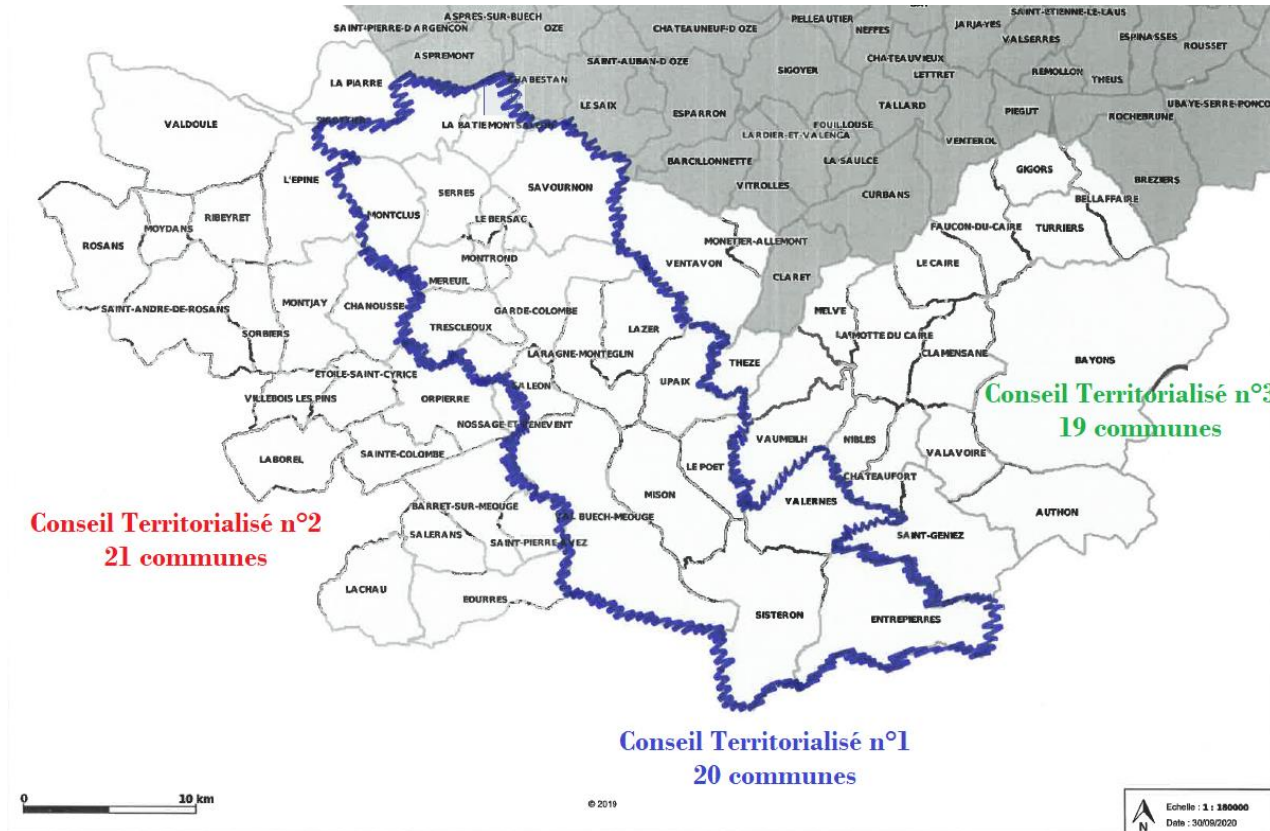
Composition du COPIL

- Composé de membres élus
- Sur la base du volontariat
- Ponctuellement, et selon les thèmes abordées, pourront participer les vice-présidents des commissions de la CCSB, des techniciens et des personnes publiques associées

Les décisions à venir...

- Validation du CCTP pour le recrutement du bureau d'étude
- Validation de la charte de gouvernance

Les conseils territorialisés



- 3 secteurs géographiques
- Dans le but :
 - d'instaurer une proximité
 - de travailler sur les particularités et les spécificités (atouts, enjeux, problématiques...) des territoires qui composent la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
- Un rôle consultatif essentiel

Communication et association de la population

Conférence des Maires du 9 novembre 2020 – SCoT



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

La communication

Elle est prévue notamment par la délibération de prescription du SCOT et par la charte de gouvernance

Elle permet d'associer la population tout au long de la procédure et pour les grandes étapes d'élaboration du SCoT

Outils de communication mis à disposition/ à venir :

- Site internet
- Facebook
- Journal intercommunal
- Affiches mis à disposition
- Réunions publiques d'informations





Dossier de concertation et Registre des observations

Pourquoi ces documents?

Prévus dans la délibération du conseil communautaire de prescription du SCOT comme outils de concertation pour :

- Associer la population tout au long de la procédure (ces documents seront régulièrement relevés et actualisés)
- Recueillir des idées, des observations
- Faire évoluer le projet de territoire en prenant en compte l'avis de la population

Où les trouve-t-on?

- Au siège de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
- Dans toutes les communes de la CCSB

Que faire si les administrés posent des questions sur le SCOT?

- Leur proposer de consulter le dossier de concertation (toutes les informations relatives à la procédure d'élaboration y figurent)
- Leur suggérer de s'abonner à la page Facebook de la CCSB et de consulter régulièrement le site internet (des communications sur l'actualité relative au SCOT y seront faites)
- Les renvoyer vers le pôle Attractivité et Développement de la CCSB
Chargée de mission : Coralie DE MORTIER



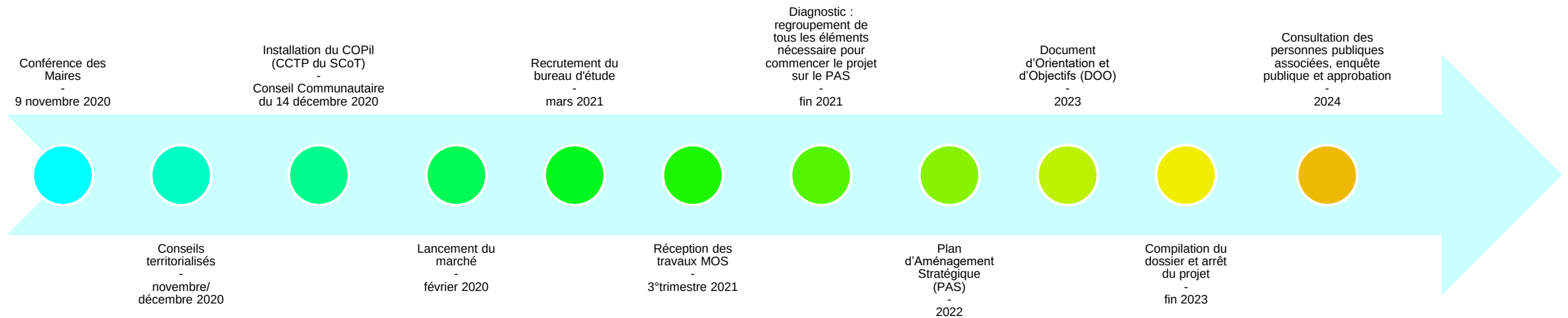
L'élaboration du SCOT, quelle temporalité?

Conférence des Maires du 9 novembre 2020 – SCoT



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

Calendrier prévisionnel



Conférence des Maires du 9 novembre 2020 – SCoT



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch



Les prochains rendez-vous

- Des réunions territorialisées – Moment de présentations (de la charte de gouvernance et du COFIL) et de débats par secteurs géographiques - novembre/ décembre 2020
- Conseil communautaire du 14 décembre 2020 :
 - Approbation de la charte de gouvernance
 - Constitution du COFIL
- Réunion du COFIL – Travail sur le recrutement d'un bureau d'études – janvier 2021



Le futur se conjugue au présent!

MERCI !

Nos coordonnées :
Coralie DE MORTIER
Pôle Attractivité et Développement
CCSB – Sisteron

0492312752 –
coralie.demortier@sisteronais-buech.fr



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

